



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT


AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions du sous-paragraphe 1.0.1 du paragraphe 1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Constant a aliéné les lots ci-après mentionnés, autrement que par enchère ou soumissions publiques, comme suit :

- Vente d'un immeuble avec les bâtiments qui y sont érigés, situé sur le territoire de la Ville de Saint-Constant (117 et 121, rue Saint-Pierre), connu et désigné comme étant composé des lots 6 559 860, 6 559 861, 6 559 862, 6 559 863, 6 559 864, 6 559 865, 6 559 866 et 6 559 867 et 6 569 699, 6 569 700, 6 569 701 ainsi que le lot 6 067 668 du cadastre du Québec, à 16525822 Canada inc. pour un montant de 12 500 000,00 \$, plus les taxes applicables;

DONNÉ à Saint-Constant, ce 13 janvier 2025.



Me Sophie Laflamme greffière
Directrice des affaires juridiques